Archives parlementaires

Adresse de la société populaire et les habitants de la commune de Ferney -Voltaire à la Convention nationale, lors de la séance du 20 brumaire an III (10 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et les habitants de la commune de Ferney -Voltaire à la Convention nationale, lors de la séance du 20 brumaire an III (10 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 67-68;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18027_t1_0067_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

creative commons

ment, ny organisation sociale, ny surreté individuelle.

Il sçait que la morale de votre adresse doit écraser les corrupteurs de l'opinion publique.

Guerre à mort aux factieux, aux intrigans, aux hommes de sang, aux dilapidateurs de la fortune publique qui dans les désordres de l'anarchie voudroient se soustraire à la justice.

Perisse quiconque oseroit se lever au niveau de la Convention ou rivaliser avec elle.

Il n'est d'autorité légitime que celle, déléguée par le peuple souverain, aucune autre autorité, aucune autre réunion ne doit parler ny agir en son nom.

La force de la Convention est dans le peuple qui lui est tout dévoué; elle doit frapper l'audacieux qui oseroit elever sa voix audessus de la sienne.

Législateurs, tels sont les sentimens que la société populaire de Paimpol partage avec vous.

Continuez vos glorieux traveaux, affermissez la République, consolidez le bonheur de la france, restez à la hauteur des principes sublimes que vous venéz de rappeler aux français, vous nous trouverez toujours ralliés sur vos pas.

Vive la République une et indivisible; vive la Convention; vivent la liberté, l'égalité et la fraternité.

LAMBERTLESLE, *président,*
PERONNET, SECMERCIER, *secrétaires*
et cinquante autres signatures.

d'

[*La société populaire de Ponssat à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (35)

Égalité, Liberté, les vrais principes
ou la mort.

Fondateurs des grandes vertus, Robespierre est passé au néant, il faut pour le salut et l'honneur de la france que ses vils continuateurs l'accompagnent... Faire des ennemis a la Republique, deshonnorer la representation nationale, diviser ou assassiner ceux qu'ils ne peuvent corrompre, tel sera toujours leurs espoirs, tel sera toujours celui de Pitt et Cobour.

S'attacher aux choses et non aux mots, aux principes et non aux personnes, s'unir a la Convention et non a des monstres effrenés qui voudroient s'elever au dessus, tel sera toujours l'inclination qui animera notre société.

Restés encore une fois a votre poste, mais nous vous en conjurons, continués a demasquer les auteurs des crimes qui ont fait gemir le peuple, et livrés les à la justice qui fera sentir son poid. Votre adresse a été lue au milieu des plus vives acclamations, elle approfondi nos principes, nous vous en temoignerons notre reconnoissance.

Suivent soixante-dix signatures.

(35) C 325, pl. 1414, p. 17.

e'

[*La société populaire de La Châtre à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (36)

Liberté, Égalité, Fraternité,

Citoyens Représentans.

Quelle heureuse grande époque que celle du neuf thermidor. Ses effets en se multipliant de jour en jour n'en deviennent que plus salutaires et plus sensibles. Semblable au tremblement de terre dont la commotion se propage au loin, la chûte terrible du monstre que vous avez terrassé a entrainé celle de bien d'autres tyrans subalternes que son souffle impur avoit enfantés. Quel tribut de reconnoissance peut égaler les bienfaits dont vous n'avez cessé de combler le peuple depuis cette mémorable journée; que quelques sociétés populaires s'écrient tant qu'elles voudront que l'aristocratie lève la tête, que le modérantisme entrave de nouveau la marche triomphale de la Révolution; quant a nous, Citoyens Représentans nous vous protestons que jamais le soleil de la liberté n'a brillé sur nos têtes d'un eclat plus pur et plus doux. L'innocence sortie de l'oppression et la vertu délivrée des terreurs dont le Robespierrisme les avoit frappées font retentir l'air de bénédictions qu'elles répandent sur nos incorruptibles mandataires et du voeu le mieux prononcé pour l'entier affermissement de la République. Hommage sincère et constant a la Convention, adhésion intime aux principes si energiquement exprimés dans votre sublime adresse à la nation française, amour de l'ordre et des lois, tel est le cri general du district de La Châtre et plus encore s'il est possible, de la société populaire dont il n'est pas un membre qui ne soit résolu de les faire entendre jusqu'a son dernier soupir.

Salut et fraternité.

TORTAT, *secrétaire greffier de la commune*
et cent vingt-trois autres signatures.

f'

[*La société populaire et les habitants de la commune de Ferney-Voltaire à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (37)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Vôtre adresse au peuple françois a déchiré entierement le voile du crime; elle a déjoué les fripons; elle a rendu à la lumière de la liberté les patriotes qui trop longtems courbés sous le joug, n'osaient professer les maximes de vérité.

La Convention sera le seul point de raliement des véritables citoyens. Attachement

(36) C 325, pl. 1414, p. 14.
(37) C 325, pl. 1414, p. 12.

Persée creative commons

innebranlable à la republique une et indivisible, guerre eternelle aux aristocrates, intrigans, factieux, fripons immoraux et aux hommes de sang qui osent encore faire des efforts pour rétablir la terreur.

Voila la profession de foy de la société populaire et des habitans de Ferney-Voltaire.

En vain les scélérats crient qu'il n'y a que les bons patriotes d'incarcérés afin de ressuciter et soutenir le systeme barbare de l'infâme Robespierre. Qu'ils tremblent, leur regne est fini; Bientôt ils n'existeront plus, ces etres qui paraissaient être payés pour faire détester notre heureuse Révolution et qui ne veulent rétablir l'anarchie que pour se soustraire au chatiment qu'ils méritent et continuer leurs rapines.

Les principes de la société populaire de Ferney-Voltaire sont les vôtres, citoyens représentans. Elle vous invite à rester à votre poste et de maintenir le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent quarante-huit signatures.

g'

[*Les Amis de la Liberté et de l'Égalité, réunis en société populaire, à la Convention nationale, Frévent, le 27 vendémiaire an III*] (38)

Représentans du peuple,

C'est avec entousiasme, au milieu des plus vifs applaudissemens, que notre société a entendu la lecture réitérée de votre adresse aux français, les principes que vous y développez sont ceux de tous les hommes libres et le fondement du bonheur public.

Legislateurs, vous avez sauvé la france en plusieurs occasions perilleuses. Dernièrement encore, par votre sagacité et votre surveillance toujours active, vous avez découvert les complots liberticides des Catilina moderne et de ses infames complices, dont notre malheureuse commune a été trop long-tems la victime. Vous les avez voué à l'exécration publique et livré au glaive de la loi. Vous avez acquis dès lors même de nouveaux droits à notre reconnoissance. Restez donc à votre poste, continuez à affermir notre bonheur, ne vous lassez pas de démasquer ces faux patriotes, qui sans cesse ne s'occupent qu'a mettre des entraves à vos glorieux travaux et faire retomber le peuple dans un nouvel esclavage.

Nous jurons haine à tous les tirans, à toutes les factions. La Convention nationale est seule notre point de ralillement.

Vive la République, vive la Convention nationale.

MARY, *président,* ROODE, LAVOISNE, *secrétaires.*

Au moment de faire partir cette adresse arrive votre décret concernant les sociétés populaires. Les membres composans celle de Frévent s'empressent de s'y conformer, en venant à l'envie de signer individuellement.

Suivent alors quatre-vingt-sept signatures.

h'

[*Les membres de la société populaire de Chablis à la Convention nationale, s. d.*] (39)

La liberté ou la mort.

Citoyens Representans,

Quand vous avez abattus le dernier tiran nous avons bien cru que vous renverseriez aussi ses infames complices; car a quoi bon la chûte du tiran, si l'on en laisse subsister la tirannie? L'énergie que vous avez déployée le neuf thermidor ne se reposera qu'apres avoir dissipé ces audacieux hipocrites qui nous chargent de fers en nous parlant de liberté; vous vous montrerez, citoyens, votre adresse au peuple français nous le garantit; vous vous montrerez et ils disparoitront.

Quels infames exemples de sceleratesse n'ont ils pas donnés sur tous les points de la Republique et nottamment à Nantes? Etait ce donc pour etre reservés a de pareilles horreurs, que nous avons fait tant de sacrifices?

A quel dégradation profonde nous etions deja parvenus! Les nantais qui avoient fait preuves d'heroïsme dans le commencement de la révolution, n'osaient murmurer en présence d'une poignée d'egorgeurs, tant le despotisme abâtardit les hommes! tant la terreur les avilit!

Quelle ramification n'avait pas cette tourbe d'intrigans a partir du tiran de la Convention jusqu'au dernier brigand de la plus petite commune? Car partout ou il y avoit un brigand on gemissait sous sa tirannie; de concert avec des brigands voisins, ils se rendait maitre de la fortune et de la vie des citoyens.

Quels rafinemens de fourberie dans les agens de cette faction! Pendant que les uns demandent l'exagération du gouvernement révolutionnaire et la proscription d'un million de citoyens, les autres votent pour le gouvernement constitutionnel avant que notre liberté soit bien affermie. Et cependant ils ont l'impudeur ces deux partis en apparence opposés de corespondre ouvertement. Ceci décèle d'une manière claire leurs projets liberticides.

Citoyens Representans,

Des que vous donnés l'exemple, nous ne craindrons pas de marcher a vos cotés. Nous ne craindrons plus de resister a ces intrigants qui veulent rivaliser de puissance avec vous, qui veulent usurper celle du peuple pour mieux l'egorger, et qui ne voudroient eloigner la justice réelle que parcequ'ils ont trop sujet de la craindre. Ils

(38) C 325, pl. 1414, p. 13.

(39) C 325, pl. 1414, p. 11.